



Commission scolaire  
**des Patriotes**

---

Service du secrétariat général  
et des communications

## REVUE DE PRESSE

DU 6 AU 12 JUILLET 2019



# ADOPTION D'UN BUDGET ÉQUILIBRÉ POUR L'ANNÉE 2019-2020

Mercredi, 03 juillet 2019



Commission scolaire  
des Patriotes

À l'occasion de sa séance du mardi 25 juin 2019, le Conseil des commissaires de la **Commission scolaire des Patriotes (CSP)** a adopté un budget équilibré prévoyant des revenus et des dépenses de 389 880 691 \$ pour l'année scolaire 2019-2020.

« La majeure partie du budget de la CSP est dédié au fonctionnement des écoles et des centres de formation, principalement en salaire de personnes dévouées à fournir des services de qualité aux élèves, mais aussi en matériel, en entretien des bâtiments et en équipement, ainsi qu'au transport scolaire et aux services de garde. » souligne la présidente de la CSP, Hélène Roberge.

« En raison de son mode de gestion particulièrement performant et des réinvestissements du gouvernement en éducation, la CSP est en mesure de consacrer une partie de son budget à l'ajout de classes d'enseignement spécialisé afin d'améliorer son offre de service actuelle et de la rendre plus accessible aux élèves ayant des besoins particuliers. Ce sont 17 classes d'enseignement spécialisé qui seront ajoutées pour les élèves du préscolaire, du primaire et du secondaire en septembre 2019. » précise Mme Roberge.



4 juillet 2019

## **BAISSE DU TAUX DE TAXE SCOLAIRE POUR L'ANNÉE 2019-2020**

actualités



Commission scolaire  
des Patriotes

### **Commission scolaire des Patriotes**

En avril 2019, le Gouvernement du Québec a procédé à une modification du système de taxation scolaire qui prévoit une baisse graduelle du taux de taxe visant l'instauration d'un taux unique applicable à l'ensemble des commissions scolaires du Québec. Pour les contribuables de la CSP, les effets sur le compte de taxes pour l'année 2019-2020 sont les suivants :

- Une exemption pour les premiers 25 000 \$ de valeur de l'immeuble (mis en place en 2018-2019)
- Un taux de taxation scolaire fixé à 0,15215 \$ par 100 \$ d'évaluation, représentant une baisse de 0,02617 \$ par rapport à l'année précédente.

Bien que le taux soit inférieur à l'an dernier, il est possible que certains comptes de taxes augmentent, et ce, en raison de l'augmentation de la valeur des immeubles.

Les propriétaires recevront leur compte de taxe scolaire au cours de la semaine du 1er juillet 2019. La période couverte par ce compte de taxes correspond à une année scolaire qui débute le 1er juillet pour se terminer le 30 juin de l'année suivante.

Il est possible de faire le paiement en deux versements, à condition que le compte de taxes soit égal ou supérieur à 300 \$. Les dates de versements sont le 9 août et le 31 octobre 2019.

Pour plus de détails sur la taxe scolaire et sur les réalisations des écoles publiques de la commission scolaire, visitez [csp.ca](http://csp.ca).

*La Commission scolaire des Patriotes assure des services éducatifs à la population de 21 municipalités situées en Montérégie en outillant et soutenant un réseau de 68 écoles et centres de formation accueillant 33 833 élèves. La CSP a également pour mission de promouvoir et valoriser l'éducation publique sur son territoire, de veiller à la qualité des services éducatifs et à la réussite des élèves en vue de l'atteinte d'un plus haut niveau de scolarisation et de qualification de la population et de contribuer, dans la mesure prévue par la Loi sur l'instruction publique, au développement social, culturel et économique de sa région.*



## La **CSP** adopte un budget de 390 M \$ pour la prochaine année

Le 5 juillet 2019 – Modifié à 18 h 22 min le 3 juillet 2019



Par Daniel Hart



Le Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Patriotes. (Photo : CSP)

Lors de sa dernière séance avant les vacances estivales, le Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Patriotes (CSP) a adopté un budget équilibré de 389 880 691 \$ pour l'année scolaire 2019-2020, en hausse de 16 607 160 \$ par rapport à l'an dernier. Cette augmentation se traduit par la croissance du nombre d'élèves, soit près de 700 de plus pour la prochaine année, et par des réinvestissements du gouvernement pour de nouvelles mesures d'aide financière, telles que les activités parascolaires au secondaire, le soutien à la persévérance et les sorties éducatives.

La majeure partie du budget de la CSP est dédiée au fonctionnement des écoles et des centres de formation. La masse salariale en représente une grande part de même que les ressources matérielles, l'entretien des bâtiments et les équipements, sans oublier le transport scolaire et les services de garde.

« En raison de son mode de gestion particulièrement performant et des réinvestissements du gouvernement en éducation, la CSP est en mesure de consacrer une partie de son budget à l'ajout de classes d'enseignement spécialisé afin d'améliorer son offre de service actuelle et de la rendre plus accessible aux élèves ayant des besoins particuliers. Ce sont 17 classes d'enseignement spécialisé qui seront ajoutées pour les élèves du préscolaire, du primaire et du secondaire en septembre prochain », a fait savoir la présidente de la CSP, Hélène Roberge.

#### **Taxes scolaires**

En avril dernier, Québec a modifié le système de taxation scolaire afin de procéder à une baisse graduelle du taux de taxe qui conduira à l'instauration d'un taux unique applicable à l'ensemble des commissions scolaires du Québec.

Pour les contribuables de la CSP, les effets sur le compte de taxes pour l'année 2019-2020 sont les suivants : une exemption pour les premiers 25 000 \$ de valeur de l'immeuble (mis en place en 2018-2019) et un taux de taxation scolaire fixé à 0,15215 \$ par 100 \$ d'évaluation, ce qui représente une baisse de 0,02617 \$ par rapport à l'année précédente.

Bien que le taux soit inférieur à l'an dernier, il est possible que certains comptes de taxes augmentent en raison de l'augmentation de la valeur des propriétés.

Actualités / Société

5 juillet 2019 - 09:00

Commission scolaire des Patriotes

## La **CSP** adopte un budget équilibré pour l'année 2019-2020

Par Salle des nouvelles



- Photo: Courtoisie

À l'occasion de sa séance du mardi 25 juin 2019, le Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Patriotes (CSP) a adopté un budget équilibré prévoyant des revenus et des dépenses de 389 880 691 \$ pour l'année scolaire 2019-2020.

« La majeure partie du budget de la CSP est dédié au fonctionnement des écoles et des centres de formation, principalement en salaire de personnes dévouées à fournir des services de qualité aux élèves, mais aussi en matériel, en entretien des bâtiments et en équipement, ainsi qu'au transport scolaire et aux services de garde », souligne la présidente de la CSP, Hélène Roberge.

« En raison de son mode de gestion particulièrement performant et des réinvestissements du gouvernement en éducation, la CSP est en mesure de consacrer une partie de son budget à l'ajout de classes d'enseignement spécialisé afin d'améliorer son offre de service actuelle et de la rendre plus accessible aux élèves ayant des besoins particuliers. Ce sont 17 classes d'enseignement spécialisé qui seront ajoutées pour les élèves du préscolaire, du primaire et du secondaire en septembre 2019 », précise Mme Roberge.

5 juillet 2019



## Commission scolaire des Patriotes

# Baisse du taux de taxe scolaire pour l'année 2019-2020

**En avril 2019, le Gouvernement du Québec a procédé à une modification du système de taxation scolaire qui prévoit une baisse graduelle du taux de taxe visant l'instauration d'un taux unique applicable à l'ensemble des commissions scolaires du Québec.**

Pour les contribuables de la CSP, les effets sur le compte de taxes pour l'année 2019-2020 sont les suivants :

- Une exemption pour les premiers 25 000 \$ de valeur de l'immeuble (mis en place en 2018-2019)
- Un taux de taxation scolaire fixé à 0,15215 \$ par 100 \$ d'évaluation, représentant une baisse de 0,02617 \$ par rapport à l'année précédente.

Bien que le taux soit inférieur à l'an dernier, il est possible que certains comptes de taxes augmentent, et ce, en raison de l'augmentation de la valeur des immeubles.

Les propriétaires recevront leur compte de taxe scolaire au cours de la semaine du 1er juillet 2019. La période couverte par ce compte de taxes correspond à une année scolaire qui débute le 1er juillet pour se terminer le 30 juin de l'année suivante.

Il est possible de faire le paiement en deux versements, à condition que le compte de taxes soit égal ou supérieur à 300 \$. Les dates de versements sont le 9 août et le 31 octobre 2019.

Pour plus de détails sur la taxe scolaire et sur les réalisations des écoles publiques de la commission scolaire, visitez [csp.ca](http://csp.ca).

*La Commission scolaire des Patriotes assure des services éducatifs à la population de 21 municipalités situées en Montérégie en outillant et soutenant un réseau de 68 écoles et centres de formation accueillant 33 833 élèves. La CSP a également pour mission de promouvoir et valoriser l'éducation publique sur son territoire, de veiller à la qualité des services éducatifs et à la réussite des élèves en vue de l'atteinte d'un plus haut niveau de scolarisation et de qualification de la population et de contribuer, dans la mesure prévue par la Loi sur l'instruction publique, au développement social, culturel et économique de sa région.*



## La CSP adopte un budget de 390 M \$ pour la prochaine année

Le 5 juillet 2019 – Modifié à 18 h 22 min le 3 juillet 2019



Par Daniel Hart



Le Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Patriotes. (Photo : CSP)

Lors de sa dernière séance avant les vacances estivales, le Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Patriotes (CSP) a adopté un budget équilibré de 389 880 691 \$ pour l'année scolaire 2019-2020, en hausse de 16 607 160 \$ par rapport à l'an dernier. Cette augmentation se traduit par la croissance du nombre d'élèves, soit près de 700 de plus pour la prochaine année, et par des réinvestissements du gouvernement pour de nouvelles mesures d'aide financière, telles que les activités parascolaires au secondaire, le soutien à la persévérance et les sorties éducatives.

La majeure partie du budget de la CSP est dédiée au fonctionnement des écoles et des centres de formation. La masse salariale en représente une grande part de même que les ressources matérielles, l'entretien des bâtiments et les équipements, sans oublier le transport scolaire et les services de garde.

« En raison de son mode de gestion particulièrement performant et des réinvestissements du gouvernement en éducation, la CSP est en mesure de consacrer une partie de son budget à l'ajout de classes d'enseignement spécialisé afin d'améliorer son offre de service actuelle et de la rendre plus accessible aux élèves ayant des besoins particuliers. Ce sont 17 classes d'enseignement spécialisé qui seront ajoutées pour les élèves du préscolaire, du primaire et du secondaire en septembre prochain », a fait savoir la présidente de la CSP, Hélène Roberge.

#### **Taxes scolaires**

En avril dernier, Québec a modifié le système de taxation scolaire afin de procéder à une baisse graduelle du taux de taxe qui conduira à l'instauration d'un taux unique applicable à l'ensemble des commissions scolaires du Québec.

Pour les contribuables de la CSP, les effets sur le compte de taxes pour l'année 2019-2020 sont les suivants : une exemption pour les premiers 25 000 \$ de valeur de l'immeuble (mis en place en 2018-2019) et un taux de taxation scolaire fixé à 0,15215 \$ par 100 \$ d'évaluation, ce qui représente une baisse de 0,02617 \$ par rapport à l'année précédente.

Bien que le taux soit inférieur à l'an dernier, il est possible que certains comptes de taxes augmentent en raison de l'augmentation de la valeur des propriétés.

Actualités / Société

5 juillet 2019 - 15:00

## Baisse du taux de taxe scolaire à la **CSP**

Par Salle des nouvelles



- Photo: Courtoisie

**En avril 2019, le Gouvernement du Québec a procédé à une modification du système de taxation scolaire qui prévoit une baisse graduelle du taux de taxe visant l'instauration d'un taux unique applicable à l'ensemble des commissions scolaires du Québec.**

Pour les contribuables de la CSP, les effets sur le compte de taxes pour l'année 2019-2020 sont les suivants :

- Une exemption pour les premiers 25 000 \$ de valeur de l'immeuble (mis en place en 2018-2019)
- Un taux de taxation scolaire fixé à 0,15215 \$ par 100 \$ d'évaluation, représentant une baisse de 0,02617 \$ par rapport à l'année précédente.

Bien que le taux soit inférieur à l'an dernier, il est possible que certains comptes de taxes augmentent, et ce, en raison de l'augmentation de la valeur des immeubles. Les propriétaires recevront leur compte de taxe scolaire au cours de la semaine du 1er juillet 2019. La période couverte par ce compte de taxes correspond à une année scolaire qui débute le 1er juillet pour se terminer le 30 juin de l'année suivante.

Il est possible de faire le paiement en deux versements, à condition que le compte de taxes soit égal ou supérieur à 300 \$. Les dates de versements sont le 9 août et le 31 octobre 2019.

Pour plus de détails sur la taxe scolaire et sur les réalisations des écoles publiques de la commission scolaire, visitez [csp.ca](http://csp.ca).

6 juillet 2019



## Commission scolaire des Patriotes

# Adoption d'un budget équilibré pour l'année 2019-2020

À l'occasion de sa séance du mardi 25 juin 2019, le Conseil des commissaires de la **Commission scolaire des Patriotes (CSP)** a adopté un budget équilibré prévoyant des revenus et des dépenses de 389 880 691 \$ pour l'année scolaire 2019-2020.

« La majeure partie du budget de la CSP est dédié au fonctionnement des écoles et des centres de formation, principalement en salaire de personnes dévouées à fournir des services de qualité aux élèves, mais aussi en matériel, en entretien des bâtiments et en équipement, ainsi qu'au transport scolaire et aux services de garde. » souligne la présidente de la CSP, Hélène Roberge.

« En raison de son mode de gestion particulièrement performant et des réinvestissements du gouvernement en éducation, la CSP est en mesure de consacrer une partie de son budget à l'ajout de classes d'enseignement spécialisé afin d'améliorer son offre de service actuelle et de la rendre plus accessible aux élèves ayant des besoins particuliers. Ce sont 17 classes d'enseignement spécialisé qui seront ajoutées pour les élèves du préscolaire, du primaire et du secondaire en septembre 2019. » précise Mme Roberge.

*La Commission scolaire des Patriotes assure des services éducatifs à la population de 21 municipalités situées en Montérégie en outillant et soutenant un réseau de 68 écoles et centres de formation accueillant 33 833 élèves. La CSP a également pour mission de promouvoir et valoriser l'éducation publique sur son territoire, de veiller à la qualité des services éducatifs et à la réussite des élèves en vue de l'atteinte d'un plus haut niveau de scolarisation et de qualification de la population et de contribuer, dans la mesure prévue par la Loi sur l'instruction publique, au développement social, culturel et économique de sa région.*

Actualités / Actualités

8 juillet 2019 - 09:00

Commission scolaire des Patriotes

## La CSP adopte un budget équilibré pour l'année 2019-2020

Par Salle des nouvelles



- Photo: Courtoisie

À l'occasion de sa séance du mardi 25 juin 2019, le Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Patriotes (CSP) a adopté un budget équilibré prévoyant des revenus et des dépenses de 389 880 691 \$ pour l'année scolaire 2019-2020.

« La majeure partie du budget de la CSP est dédié au fonctionnement des écoles et des centres de formation, principalement en salaire de personnes dévouées à fournir des services de qualité aux élèves, mais aussi en matériel, en entretien des bâtiments et en équipement, ainsi qu'au transport scolaire et aux services de garde », souligne la présidente de la CSP, Hélène Roberge.

« En raison de son mode de gestion particulièrement performant et des réinvestissements du gouvernement en éducation, la CSP est en mesure de consacrer une partie de son budget à l'ajout de classes d'enseignement spécialisé afin d'améliorer son offre de service actuelle et de la rendre plus accessible aux élèves ayant des besoins particuliers. Ce sont 17 classes d'enseignement spécialisé qui seront ajoutées pour les élèves du préscolaire, du primaire et du secondaire en septembre 2019 », précise Mme Roberge.

# FESTIFILM à l'école secondaire du Grand-Coteau

---

8 juillet 2019

---

5 ♥

du Grand-Coteau



ses élèves de 5<sup>e</sup> secondaire l'option court métrage. Au cours de l'année, les élèves peuvent s'initier à la scénarisation, la réalisation ainsi qu'au montage de projets de films d'animation et de courts métrages.

Le 10 avril dernier, à la salle Maurice-Savaria de l'école secondaire du Grand-Coteau, avait lieu la 6<sup>e</sup> finale locale de FESTIFILM. Pour cette édition, 14 courts métrages ont été présentés au public. Le jury a couronné les deux meilleurs courts métrages de la cuvée 2019.

Le court métrage intitulé *L'invitation*, de Jacob Bigras, Benjamin Biron, Laurianne Fecteau-Pageau, Frédérique Laplante, Julien Matte et Charles

Ravenelle a reçu le premier prix du jury.

Le deuxième prix du jury a été remis à la même équipe pour le film *Le Duo Détectif*. De plus, le public a eu un coup de cœur pour le court métrage *L'expérience bizarre de Jérémie 2 : L'enlèvement* de William Éthier, Alexis Bernier-Stankowski, Clément Gagnon, Louis-Philippe Grenier, Simon Kennedy, Antoine Oliveira, Louis-Simon Poirier, Shawn Portelance, William Remington et Mathieu Trudel.

Merci aux organisateurs et à tous les participants pour cette très belle soirée et félicitations aux gagnants !

© Commission scolaire des Patriotes 2019

# Baisse du taux de taxe scolaire à la **CSP** pour l'année 2019-2020

Le 8 juillet 2019 – Modifié à 18 h 49 min le 5 juillet 2019



Par Daniel Bastin



On précise que, bien que le taux soit inférieur à l'an dernier, il est possible que certains comptes de taxes augmentent, et ce, en raison de l'augmentation de la valeur des immeubles. (Photo : CSP)

Le gouvernement du Québec a amorcé cette année sa réforme du régime de la taxe scolaire dont l'objectif est d'instaurer graduellement un taux unique de taxation à l'ensemble de la province. Dans le cadre de cette réforme, une réduction du compte de taxe scolaire est appliquée dès le 1er juillet 2019. Il est à noter que ce taux unique sera basé sur le taux effectif le plus bas en 2018-2019.

À terme, le but du gouvernement Legault est de réduire le fardeau fiscal des Québécois et de simplifier l'administration de la taxe par les commissions scolaires sans réduire le financement de l'éducation. Québec prévoit ainsi verser 200 millions de dollars en 2019-2020 aux commissions scolaires afin de compenser la réduction de leurs revenus de taxe. Pour les années subséquentes, on précise que les sommes additionnelles nécessaires à l'atteinte graduelle du taux unique de la taxe scolaire seront déterminées au moment de l'élaboration de chaque budget. Le gouvernement se donne trois ans afin d'uniformiser les taux de taxation. Il évalue que le coût annuel de cette mesure s'élèvera, à terme, à environ 800 millions de dollars.

La Commission scolaire des Patriotes (CSP) a fait connaître il y a quelques jours les effets sur le compte de taxes pour l'année 2019-2020 : une exemption pour les premiers 25 000 \$ de valeur de l'immeuble (mis en place en 2018-2019) et un taux de taxation scolaire fixé à 0,15215 \$ par 100 \$ d'évaluation, représentant une baisse de 0,02617 \$ par rapport à l'année précédente.

Bien que le taux soit inférieur à l'an dernier, il est possible que certains comptes de taxes augmentent, et ce, en raison de la hausse de la valeur des immeubles.

La CSP ajoute que les propriétaires devraient recevoir leur compte de taxe scolaire à partir de la semaine du 1er juillet et que la période couverte par celui-ci correspond à une année scolaire qui débute le 1er juillet pour se terminer le 30 juin de l'année suivante. On souligne qu'il est possible de faire le paiement en deux versements, à condition que le compte de taxes soit égal ou supérieur à 300 \$. Les dates de versements sont le 9 août et le 31 octobre 2019.

Notons en terminant que vous pouvez visiter la section **Taxe scolaire** pour obtenir plus de détails sur la taxe scolaire et sur les réalisations des écoles publiques de la commission scolaire.

#### Adoption d'un budget équilibré pour l'année 2019-2020

Lors de sa séance du mardi 25 juin dernier, le Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Patriotes (CSP) a adopté un budget équilibré prévoyant des revenus et des dépenses de 389 880 691 \$ pour l'année scolaire 2019-2020.

« La majeure partie du budget de la CSP est dédié au fonctionnement des écoles et des centres de formation, principalement en salaire de personnes dévouées à fournir des services de qualité aux élèves, mais aussi en matériel, en entretien des bâtiments et en équipement, ainsi qu'au transport scolaire et aux services de garde », a souligné la présidente de la CSP, Hélène Roberge.

« En raison de son mode de gestion particulièrement performant et des réinvestissements du gouvernement en éducation, la CSP est en mesure de consacrer une partie de son budget à l'ajout de classes d'enseignement spécialisé afin d'améliorer son offre de service actuelle et de la rendre plus accessible aux élèves ayant des besoins particuliers. Ce sont 17 classes d'enseignement spécialisé qui seront ajoutées pour les élèves du préscolaire, du primaire et du secondaire en septembre 2019 », a déclaré Mme Roberge.

(Mention de source : Commission scolaire des Patriotes)

## Daniel *Hart*

Lors de sa dernière séance avant les vacances estivales, le Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Patriotes (CSP) a adopté un budget équilibré de 389 880 691 \$ pour l'année scolaire 2019-2020, en hausse de 16 607 160 \$ par rapport à l'an dernier. Cette augmentation se traduit par la croissance du nombre d'élèves, soit près de 700 de plus pour la prochaine année, et par des réinvestissements du gouvernement pour de nouvelles mesures d'aide financière, telles que les activités parascolaires au secondaire, le soutien à la persévérance et les sorties éducatives.

La majeure partie du budget de la CSP est dédiée au fonctionnement des écoles et des centres de formation. La masse salariale en représente une grande part de même que les ressources matérielles, l'entretien des bâtiments et les équipements, sans oublier le transport scolaire et les services de garde.

«En raison de son mode de gestion particulièrement performant et des réinvestissements du gouvernement en éducation, la CSP est en mesure de consacrer une partie de son budget à l'ajout de classes d'enseignement spécialisé afin d'améliorer son offre de service actuelle et de la rendre plus accessible aux élèves ayant des besoins particuliers. Ce sont 17 classes d'enseignement spécialisé qui seront ajoutées pour les

*Le Conseil  
des commissaires  
de la Commission  
scolaire des  
Patriotes.*

élèves du préscolaire, du primaire et du secondaire en septembre prochain», a fait savoir la présidente de la CSP, Héléne Roberge.

### Taxes scolaires

En avril dernier, Québec a modifié le système de taxation scolaire afin de procéder à une baisse graduelle du taux de taxe qui conduira à l'instauration d'un taux unique applicable à l'ensemble des commissions scolaires du Québec.

Pour les contribuables de la CSP, les effets sur le compte de taxes pour l'année 2019-2020 sont les suivants : une exemption pour les premiers 25 000 \$ de valeur de l'immeuble (mis en place en 2018-2019) et un taux de taxation scolaire fixé à 0,15215 \$ par 100 \$ d'évaluation, ce qui représente une baisse de 0,02617 \$ par rapport à l'année précédente.

Bien que le taux soit inférieur à l'an dernier, il est possible que certains comptes de taxes augmentent en raison de la hausse de la valeur des propriétés.



# Le profil guitare de l'école secondaire du **Grand-Coteau** à Sainte-Julie se démarque au Québec et au Canada!

Le profil guitare de l'école secondaire du Grand-Coteau à Sainte-Julie est un ensemble de 17 guitaristes âgés de 13 à 17 ans. Cet ensemble est dirigé par Nathalie Lachance. Ces élèves font partie de l'option guitare et après les heures régulières de classe, ils suivent un cours d'enrichissement à raison de 2 cours/semaine.

**Jazzfest des jeunes du Québec – 30 mars**  
Mention Or

Les jeunes ont offert une excellente performance à cette compétition provinciale.

**MusicFest Québec à Montréal – 15 avril**  
Mention Argent

Les élèves ont également représenté l'école du Grand-Coteau au concours du Chœur de la Montagne en avril dernier à Beloeil. Ils ont eu 89 % pour leur performance et ont obtenu une mention Argent.

**Les finales nationales du Musicfest**  
**Canada - 13 et 14 mai à Ottawa**

Mention Or dans la catégorie "Ensemble de guitares" et la mention Argent dans la catégorie "Ensemble de guitares jazz".

L'ensemble a donné deux excellentes performances. Les jeunes ont reçu d'excellents commentaires des juges, entre autres sur la musicalité et la solidité de l'ensemble. Ce fut une expérience très enrichissante pour eux.



**Festival des harmonies et orchestres**  
**symphoniques de Sherbrooke - 19 mai**

Note d'or et premier prix dans la catégorie Junior A avec une note de 93 %.

Leur prestation leur a valu une bourse de 200 \$. Félicitations aux 17 guitaristes, sous la direction de Nathalie Lachance!

Les jeunes remercient la Ville de Sainte-Julie et la mairesse Suzanne Roy, la Maison des jeunes de Sainte-Julie, l'école de musique À la Portée, le Club Optimiste de Sainte-Julie, Stéphane Bergeron ainsi que les Chevaliers de Colomb. Leurs importantes contributions ont servi à financer une partie de leurs projets.

Merci aussi au personnel du complexe Julie-quilles, à Humeur et leur campagne de financement ainsi qu'à Line Desormeaux, Cathleen Le Breton et Ginette Tremblay. Puis, un gros merci aux parents pour leur implication tout au cours de l'année.

**Deux jeunes musiciens**  
**impressionnants**

Les musiciens Samuel Hinojosa, 4<sup>e</sup> secondaire, et Olivier Boulianne, un diplômé de 2018 de l'école secondaire du Grand-Coteau, ont participé au concours du Chœur de la Montagne le 6 avril dernier. En formation duo de guitares, ils ont eu 91,3 % et la mention Or. De plus, les juges leur ont donné une bourse de 150 \$ pour leur excellente performance.

Puis, le duo de guitares formé de Samuel Hinojosa et Olivier Boulianne a remporté le 1<sup>er</sup> prix avec la mention « Très grande distinction » dans la catégorie senior au concours des solistes et petits ensembles de Victoriaville. L'événement a eu lieu le 12 avril dernier et les deux élèves ont obtenu un résultat de 90,5 % ainsi qu'une bourse de 75 \$ pour leur prestation.

Félicitations à Olivier Boulianne et Samuel Hinojosa pour tout le travail accompli et l'excellence des résultats!



Le profil guitare à Sherbrooke



Samuel Hinojosa et Olivier Boulianne

## 365 enfants de **Saint-Amable** participent au programme *Nager pour survivre*

Grâce au partenariat mis sur pied par la Municipalité de Saint-Amable avec les quatre écoles primaires de son territoire et le Centre de la culture et du sport de Sainte-Julie, ce sont 365 Amabliens de 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> année qui ont participé au programme national de prévention de la noyade, Nager pour survivre, en juin dernier à la piscine municipale. Ce programme, élaboré par la Société de sauvetage, enseigne aux enfants les habiletés nécessaires pour rejoindre un lieu sécuritaire après une chute inattendue en eau profonde et plusieurs notions de sécurité aquatique. À la fin du programme, les jeunes Amabliens ont tous reçu un certificat avec leur niveau de réussite.

La subvention de 8 000 \$, obtenue grâce au programme du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur a aussi permis de financer la rémunération des moniteurs dédiés à l'activité et le transport des enfants des écoles primaires à la piscine municipale.

Pour augmenter le niveau de sécurité des enfants en milieu aquatique, il est plus que souhaitable de leur enseigner la natation et de leur

apprendre les notions de sécurité aquatique. La Municipalité de Saint-Amable souhaite ainsi reconduire, chaque année, l'enseignement du programme Nager pour survivre, réalisée pour la première fois en 2019. Des cours de natation en groupe et privés sont aussi offerts tout l'été à la piscine municipale de Saint-Amable, et les Amabliens ont accès aux tarifs résidents pour tous les cours de natation offerts à la piscine de Sainte-Julie tout au long de l'année.



## De joyeux retraités!

Diane *Lapointe*

La cloche de la retraite a sonné pour dix employés de l'école secondaire De Mortagne. Des dîners d'adieu ont été organisés pour eux, dont un qui avait lieu le 21 juin dernier.

Sur la photo, on aperçoit six des joyaux retraités. De gauche à droite : Daniel De Angelis, a travaillé durant 27 ans à la Commission scolaire des Patriotes. Il a enseigné l'anglais à De Mortagne pendant neuf ans et a été directeur de l'école durant les quatre dernières années. Irène Caouette a occupé le poste de cuisinière pendant 17 ans. Julie

Geoffrion a rempli les fonctions de gestionnaire administrative d'établissement durant deux ans. Jacqueline Blanchet a été aide-cuisinière pendant 29 ans. Olivier Guernon compte 23 années de services à titre de directeur adjoint du programme Sport-études. Et Christine Lavoie a été surveillante d'élèves durant six ans.



# Baisse du taux de taxe scolaire à la **CSP** pour l'année 2019-2020

Daniel *Bastin*

Le gouvernement du Québec a amorcé cette année sa réforme du régime de la taxe scolaire dont l'objectif est d'instaurer graduellement un taux unique de taxation à l'ensemble de la province. Dans le cadre de cette réforme, une réduction du compte de taxe scolaire est appliquée dès le 1<sup>er</sup> juillet 2019. Il est à noter que ce taux unique sera basé sur le taux effectif le plus bas en 2018-2019.

À terme, le but du gouvernement Legault est de réduire le fardeau fiscal des Québécois et de simplifier l'administration de la taxe par les commissions scolaires sans réduire le financement de l'éducation. Québec prévoit ainsi verser 200 millions de dollars en 2019-2020 aux commissions scolaires afin de compenser la réduction de leurs revenus de taxe. Pour les années subséquentes, on précise que les sommes additionnelles nécessaires à l'atteinte graduelle du taux unique de la taxe scolaire seront déterminées au moment de l'élaboration de chaque budget. Le gouvernement se donne trois ans afin d'uniformiser les taux de taxation. Il évalue que le coût annuel de cette mesure s'élèvera, à terme, à environ 800 millions de dollars.

La Commission scolaire des Patriotes (CSP) a fait connaître il y a quelques jours les effets sur le compte de taxes pour l'année 2019-2020 : une exemption pour les premiers 25 000 \$ de valeur de l'immeuble (mis en place en 2018-2019) et un taux de taxation scolaire fixé à 0,15215 \$ par 100 \$ d'évaluation, représentant une baisse de 0,02617 \$ par rapport à l'année précédente.

Bien que le taux soit inférieur à l'an dernier, il est possible que certains comptes de taxes augmentent, et ce, en raison de la hausse de la valeur des immeubles.

La CSP ajoute que les propriétaires devraient recevoir leur compte de taxe scolaire à partir de la semaine du 1<sup>er</sup> juillet et que la période couverte par celui-ci correspond à une année scolaire qui débute le 1<sup>er</sup> juillet pour se terminer le 30 juin de l'année suivante. On souligne qu'il est possible de faire le paiement en deux versements, à condition que le compte de taxes soit égal ou supérieur à 300 \$. Les dates de versements sont le 9 août et le 31 octobre 2019.

Notons en terminant que vous pouvez visiter la section Taxe scolaire pour obtenir plus de détails sur la taxe scolaire et sur les réalisations des écoles publiques de la commission scolaire.



## *Adoption d'un budget équilibré pour l'année 2019-2020*

Lors de sa séance du mardi 25 juin dernier, le Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Patriotes (CSP) a adopté un budget équilibré prévoyant des revenus et des dépenses de 389 880 691 \$ pour l'année scolaire 2019-2020.

« La majeure partie du budget de la CSP est dédié au fonctionnement des écoles et des centres de formation, principalement en salaire de personnes dévouées à fournir des services de qualité aux élèves, mais aussi en matériel, en entretien des bâtiments et en équipement, ainsi qu'au transport scolaire et aux services de garde », a souligné la présidente de la CSP, Hélène Roberge.

« En raison de son mode de gestion particulièrement performant et des réinvestissements du gouvernement en éducation, la CSP est en mesure de consacrer une partie de son budget à l'ajout de classes d'enseignement spécialisé afin d'améliorer son offre de service actuelle et de la rendre plus accessible aux élèves ayant des besoins particuliers. Ce sont 17 classes d'enseignement spécialisé qui seront ajoutées pour les élèves du préscolaire, du primaire et du secondaire en septembre 2019 », a déclaré M<sup>me</sup> Roberge.

(Mention de source : Commission scolaire des Patriotes)



*On précise que, bien que le taux soit inférieur à l'an dernier, il est possible que certains comptes de taxes augmentent, et ce, en raison de l'augmentation de la valeur des immeubles.*

## Des travaux de 2,3 M \$ dans quatre écoles de Boucherville cet été

Le 10 juillet 2019 – Modifié à 15 h 36 min le 10 juillet 2019



Par Daniel Hart



Des travaux de 1,3 M \$ sont prévus à l'école secondaire De Mortagne. (Photo : CSP)

**La Commission scolaire des Patriotes** profite de la période des vacances estivales pour procéder à différents travaux de réfection dans quatre écoles de Boucherville. À cet effet, la CSP investit 2,3 M \$ pour la réalisation de ces cures de rajeunissement. Le plus important chantier entraînera la rénovation de blocs sanitaires et la mise à niveau du tunnel de la chaufferie à l'école secondaire De Mortagne, une dépense de 1,3 M\$. La toiture et le vide sanitaire seront aussi refaits à l'école Antoine-Girouard, au coût de 0,9 M \$. Des travaux de moindre envergure seront effectués aux écoles Les Jeunes Découvreurs et Père-Marquette. Dans le premier cas, il s'agit de l'installation d'une nouvelle cloison mobile pour l'ouverture de classe au coût de 65 215\$ et de la conversion de deux dépôts en bureaux de professionnels au coût de 77 000 \$, dans le deuxième.

Concours Prise 8 - Action!

## Trois élèves se distinguent

Thomas Gendreau, Nathan Ruest-Martin et Nicolas Ross, des élèves de l'École d'éducation internationale de McMasterville, ont remporté le prix du Meilleur film – Deuxième cycle de l'édition 2019 du concours Prise 8 - Action! du programme L'Œil Cinéma de l'Association des cinémas parallèles du Québec avec leur court métrage *Labyrinthe*.

Le jury formé de professionnels de l'industrie cinématographique a parlé de *Labyrinthe* en ces termes : « Le jury a été secoué par cette proposition cinématographique qui témoigne d'une grande maturité. *Laby-*

*rinthe* est un film audacieux, qui prend le véritable risque d'une poésie par l'image. Rapidement, on est intrigué par la quête de ce personnage errant dans les méandres de sa propre psyché. Les environnements qui ont été choisis sont évocateurs et bien exploités par la caméra. La bande sonore est aussi très bien travaillée. Elle accompagne l'intrigue, nous offre quelques indices et maintient le climat d'inquiétude sans tomber dans les excès. Le son suit harmonieusement le ballet d'une caméra toujours en mouvement. Le jury a été particulièrement touché par ce jeune homme qui se cherche en revenant sur les lieux de son passé. Encore bravo! » ■



Nathan Ruest-Martin, Nicolas Ross et Thomas Gendreau. Photo gracieuseté



Commission scolaire  
**des Patriotes**

## **Un budget de près de 390 M\$ pour la Commission scolaire des Patriotes**

2019-07-11/

**La Commission scolaire des Patriotes (CSP) entend consacrer une bonne partie de son budget d'opération 2019-2020 pour faire fonctionner ses écoles et ses centres de formation.**

Le budget équilibré est d'une hauteur de 389 880 000 \$.

Pour la présidente, Hélène Roberge, il faut aussi penser aux salaires des personnes qui travaillent auprès de la clientèle étudiante.

Une bonne part du budget leur est allouée, tout comme en matériel, en entretien des bâtiments et en équipement, pour le transport scolaire et les services de garde.

Mme Roberge a aussi mentionné lors de la présentation du budget, que ces capacités financières découlent de son mode de gestion particulièrement performant et des réinvestissements du gouvernement en éducation.

En fin, 17 nouvelles classes d'enseignement spécialisées seront ajoutées en septembre dans trois niveaux d'éducation.

Auteur : Henri-Paul Raymond

BOUCHERVILLE

## Inauguration du banc de l'amitié à **l'école Paul-VI**

12 juillet 2019

[Retour](#) [Twitter](#) [Facebook](#) [Linkedin](#) [Transférer](#) [Sauvegarder](#) [Imprimer](#)

Le 19 juin dernier, l'école Paul-VI inaugurerait son banc de l'amitié en présence de Jean Martel, maire de Boucherville, d'Hélène Roberge, présidente de la Commission scolaire des Patriotes, du personnel de l'école et de l'ensemble des élèves. La Ville de Boucherville est fière d'avoir participé à l'achat du banc de l'amitié et remercie la jeune Charlie Ann Boutet pour son initiative dans ce projet qui contribue à mettre fin au harcèlement chez les jeunes et souhaite que d'autres écoles emboîtent le pas.



*Charlie Ann Boutet, instigatrice du banc de l'amitié à l'école Paul-VI.*

C'est dans le cadre de la consultation budgétaire pour l'année 2018 que Charlie Ann Boutet a présenté à la Ville de Boucherville son projet de banc de l'amitié. L'élève de l'école Paul-VI, alors âgée de 8 ans, désirait offrir aux élèves de son école un lieu favorisant les échanges et l'entraide. Charlie Ann a voulu initier un projet rassembleur pour mettre fin au

harcèlement dans son école. La Ville de Boucherville a accueilli favorablement le projet et a subventionné l'achat du banc de l'amitié pour l'école Paul-VI. « Personne ne devrait être victime de harcèlement dans son milieu de vie et le projet du banc de l'amitié est une belle action pour contrer l'intimidation dans le milieu scolaire. Je tiens à saluer l'initiative de Charlie Ann et la Ville de Boucherville est fière d'avoir participé à la réalisation de ce projet à l'école Paul-VI », a mentionné Jean Martel, maire de la Ville de Boucherville.

Après avoir été victime d'intimidation, Charlie Ann a voulu empêcher les autres enfants de subir le même sort. « Personne ne devrait être le bouc émissaire des autres. Surtout pas des enfants comme moi. Alors quand ma maman m'a parlé de ce projet, j'ai tout de suite voulu avoir un banc de l'amitié à l'école Paul-VI. Un banc de l'amitié, c'est un banc où l'on échange, où l'on peut se sentir écouté et en sécurité. Il permet aux autres de savoir qu'on se sent seul et qu'on a besoin de se confier ou simplement de quelqu'un avec qui jouer. Le banc de l'amitié, c'est ma façon de contribuer à mettre fin au harcèlement et à l'isolement. Il nous donne du courage pour se confier, et en donne aux autres pour venir vers nous. Je veux vraiment remercier la Ville de Boucherville et monsieur le maire Jean Martel d'avoir entendu ma demande et d'avoir contribué en finançant le banc de l'amitié », de mentionner Charlie Ann Boutet, 10 ans.

### **Banc de l'amitié**

L'idée du banc de l'amitié tient ses origines de l'Europe, plus précisément de l'Allemagne. En 2013, l'idée fait son chemin et migre en Pennsylvanie, où un jeune garçon, soucieux du sort de ses camarades mis à l'écart, décide d'entreprendre ce projet. Il demande au directeur de son école d'installer un *Buddy Bench* pour faciliter l'intégration de ses camarades. Depuis, plusieurs établissements scolaires à travers l'Amérique du Nord installent des *Buddy Bench* ou bancs de l'amitié dans le but de favoriser la socialisation, le dialogue, les interactions et l'entraide.

Le principe est simple : les enfants qui se sentent seuls peuvent s'asseoir sur ce banc pour démontrer à leurs camarades qu'ils aimeraient avoir de la compagnie. D'autres enfants pourront les rejoindre pour jouer, les écouter ou les reconforter. Le banc de l'amitié est un projet ludique qui contribue à contrer l'intimidation dans le milieu scolaire et qui s'inscrit dans une vision pour familiariser les enfants avec la compassion, la compréhension, l'empathie et la gentillesse.

Cette initiative est grandement saluée par la Ville de Boucherville qui remercie Charlie Ann Boutet, qui entamera sa 5<sup>e</sup> année à l'école Les Trois Saisons.

Accueil › Actualités › Budget de 390 M\$ pour la Commission  
scolaire des Patriotes

---

10 JUILLET 2019

# Budget de 390 M\$ pour la Commission scolaire des Patriotes

Par: Vincent Guilbault



**La Commission scolaire des Patriotes (CSP) a adopté un budget équilibré prévoyant des revenus et des dépenses □ de 389 880 691 \$ pour l'année scolaire 2019-2020. Le budget a été adopté par les commissaires le 25 juin.**

La plus grande partie des dépenses est □ attribuée aux activités d'enseignement et □ de formation (190 M\$) et aux activités de soutien à l'enseignement (92 M\$), alors qu'environ 37 M\$ sont dévoués aux biens matériels et aux immeubles. « La majeure partie du budget de la CSP est dédiée au fonctionnement des écoles et des centres de formation, principalement en salaire de personnes dévouées à fournir des services de qualité aux élèves, mais aussi en matériel, en entretien des bâtiments et en équipement ainsi qu'au transport scolaire et aux services de garde », souligne la présidente de la CSP,

Hélène Roberge.

« En raison de son mode de gestion □ particulièrement performant et des réinvestissements du gouvernement en éducation, la CSP est en mesure de consacrer une partie de son budget à l'ajout de classes d'enseignement spécialisé afin d'améliorer son offre de service actuelle et de la rendre plus accessible aux élèves ayant des besoins particuliers. Ce sont 17 classes d'enseignement spécialisé qui seront ajoutées pour les élèves du préscolaire, du primaire et du secondaire en septembre 2019 », affirme Mme Roberge.

Pour le budget 2019-2020, la CSP prévoit recueillir un montant de 55 244 129 \$ en taxe scolaire et plus de 298 M\$ par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.

## **Taxes scolaires**

Le taux de taxe a été revu à la baisse puisqu'en avril dernier, le gouvernement du Québec a modifié son système de taxation scolaire qui prévoit une baisse graduelle du taux de taxe pour avoir un taux unique dans l'ensemble des commissions scolaires de la province.

Pour les contribuables se trouvant sur le territoire de la CSP, le taux de taxation scolaire sera fixé à 0,15215 \$ par 100 \$ d'évaluation de la résidence, en retranchant les premiers 25 000 \$ de la valeur de l'immeuble. Ce montant représente une baisse de 0,02617 \$ par rapport

à l'année précédente. Toutefois, le compte de taxes total pourrait augmenter en raison de l'augmentation de la valeur des immeubles.

Les propriétaires devraient avoir reçu leur compte de taxe scolaire au cours de la semaine du 1er juillet.